pour éviter le choc vira brusquement sur le trottoir et la voiture fut renversée projetant à terre la dame qui se fit au visage plusieurs contusions.

Après quelques soins reçus à l'estaminet Victor Lotigie, où M. Lostgicler, pharmacien, constata que les blessures n'offraient aucune gravité; les voyageurs purent regagner leur domicile. La machine a subi de sérieuses avaries. Le cycliste n'a que quelques contusions.

La foire de Tourcoing. — Un avis du Maire, placardé vendredi, annonce que la foire de Tourcoing s'ouvrira, cette année, le dimanche 31 juillet et sera close le 9 août à minuit.

Pour être admis sur le champ de foire, les marchands devront adresser leur demande avant le 15 juillet, au Maire de la ville, afin de permettre de régler les emplacements d'après le nombre des boutiques à établir.

Les accidents de travail. — En portant un baquet d'eau chaude dans la salle de teinturerie d'une fabrique de tissus, avenue Descat, François Libert, teinturier, âgé de 19 ans, a glissé avec son fardeau et, dans sa chute, s'est fait plusieurs brûlures aux pieds et aux bras. Le blessé, après avoir reçu les soins de M. le docteur Bernard, a été reconduit à son domicile, au Brun-Pain. La guérison demandera de vingt à vingt-cinq jours.

Fraude. — Les préposés de douane Emile Delavier et Henri Lemaire, de service au gare du Vinage, jeudi, vers cinq heures et demie de l'après-midi, ont arrêté le nommé Auguste Dumortier, bâteur, âgé de 45 ans 1/2, demeurant cour Wilkin, à la Croix Rouge. Ce jeune homme était porteur de 21,600 allumettes représentant une valeur de 21 60.

Blanc Seau — *Le départ des gymnastes.* — La société de gymnastique « La Jeunesse du Blanc-Seau » est partie, vendredi soir, à destination de Saint Etienne, où elle doit prendre part au concours fédéral. Tous nos vœux de succès accompagnent les vaillants gymnastes.

Mouvaux. — On nous adresse la communication suivante :

« L'Union libérale de Mouvaux aux républicains patriotes.

» Chers Concitoyens !

» Vous avez prouvé le 22 mai que notre chère commune était toujours patriote, toujours républicaine, toujours ennemie du drapeau rouge et de ses alliés.

» Vous avez fait un nouveau pas dans la voie de l'ordre et du progrès; vous êtes venus plus nombreux encore qu'au huit mai vous ranger autour du drapeau tricolore et de son vaillant défenseur M. Albert Masurel.

» En 1893 M. Dron avait obtenu dans notre commune une majorité de 55 voix.

» En 1896, aux élections municipales, la liste de « L'Alliance républicaine socialiste » obtenait une majorité moyenne de 128 voix.

» L'honnête population de Mouvaux a compris depuis qu'elle ne pouvait plus accorder sa confiance aux partisans d'une république sectaire et haineuse, aux alliés et aux défenseurs de la loque rouge.

» Aussi avons-nous constaté avec joie le 8 mai, que les suffrages additionnés du candidat radical et du candidat collectiviste ne leur donnaient plus qu'une majorité de 41 voix ; et le 22, par un vigoureux effort, les partisans du drapeau tricolore sont arrivés à réduire cette majorité à *une seule voix*.

» Honneur à vous, électeurs de Mouvaux, vous avez prouvé le 22 mai que vous répouviez la politique de compromissions et d'alliances honteuses avec les internationalistes sans-patrie.

» Grâce à votre clairvoyance, la cause de l'ordre et de la patrie sera bientôt triomphante et Mouvaux redeviendra la vaillante et paisible commune d'autrefois.

» Chers concitoyens, c'est du fond du cœur que nous vous disons : Merci.

» Vive Mouvaux ! Vive la République ! Vive le drapeau tricolore !

« *L'Union Libérale.* »

— *La fête de Jeanne d'Arc.* — La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint Germain. L'église sera décorée aux couleurs nationales et de Jeanne d'Arc.

La grand'messe sera chantée à dix heures. La chorale du patronage, habilement dirigée par M. Anaclet Dutmanel, interprétera une messe de grand caractère.

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :

« Le comité de l'*Union libérale* de Mouvaux invite instamment tous ses adhérents à pavoiser dimanche prochain, à l'occasion de la fête de notre héroïne, Jeanne d'Arc. »

— *Pour l'œuvre de l'hospice.* — A l'occasion de la fête, une personne charitable a fait don de 3 fr. pour l'œuvre de l'hospice.

Neuville-en-Ferrain. — La fête de Jeanne d'Arc sera célébrée dans cette commune le dimanche 29 mai, jour de la Pentecôte.

A cette occasion, la musique municipale se fera entendre à la messe de 10 heures.

Bondues. — *Les premières communions.* — C'est demain dimanche, jour de la Pentecôte, que sera célébrée dans cette commune la touchante cérémonie des premières communions. Dix garçons et neuf filles y participeront.

Voici l'ordre des exercices de la journée :

A 5 h. 1/2, première messe basse; à 6 h. 45, réunion au presbytère des communiants, qui se rendront processionnellement à l'église; à 7 heures, messe solennelle de première communion; à 10 h. 1/2, grand'messe pendant laquelle se fera entendre l'excellente chorale de la paroisse; à 3 heures, vêpres solennelles, suivies de la rénovation des vœux du baptême, de la consécration au Sacré-Cœur et à la Sainte Vierge et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

— *La Musique municipale à Mouvaux.* — L'excellente musique de Mouvaux, que dirige avec tant de zèle M. Louis Laquant, se rendra demain à Mouvaux, pour prendre part au festival organisé dans cette commune.

Roncq. — Le comité de la Société des anciens militaires a l'honneur de prier les sociétaires d'assister à la messe de dix heures qui sera célébrée dimanche prochain en l'église paroissiale à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc.

— *Messe de la Pentecôte.* — La maîtrise exécutera à la grand'messe, la 2e messe de Gounod.

La Musique municipale, sous la direction de M. Rédelé, prêtera son concours à la cérémonie.

Linselles. — A la grand'messe qui sera chantée à neuf heures et demie, le Conseil municipal assistera en corps, ainsi que la musique municipale, le corps des sapeurs-pompiers et la plupart des sociétés de la commune.

Bousbecque. — La grand'messe sera chantée à neuf heures et demie, la musique municipale exécutera plusieurs morceaux.

A l'issue de la messe, un *Te Deum* sera chanté.

Marcq-en-Barœul. — *Réunion de commission.* — La commission des finances s'est réunie vendredi, à neuf heures du matin, pour procéder à la préparation du budget.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING

Séance du 27 mai 1898

Présidence de M. V. Hassebroucq, maire

La séance est ouverte à 8 h. 45.

Sont présents : MM. V. Hassebroucq, maire ; Dieval, Senecat, Masure, adjoints ; Ducoulombier, Glorieux, Charles Loridant, Dhal Descy, Leplat, Delvoye, Flament, Lefebvre, Salembien, Leveugle, Grau, Barbarie, Masurel, Leclercq, Cordier, Tack, Coppin, Honoré-Coisou, Munier, Dupuoy, Dron.

Excusés : MM. Destombes, Thery et Lemaire.

M. le secrétaire général de la mairie donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, dont la rédaction est adoptée.

Dépenses imprévues

Communication est donnée, comme d'usage, des dépenses ordonnancées depuis la dernière session ordinaire, au compte des dépenses imprévues. Dont acte.

Service des eaux

Le Conseil est appelé à approuver un marché à passer pour la fourniture des buses de graissage, l'adjudication publique n'ayant pas donné de résultat, avec la maison Destombes-Verstraete et L. Simoens et la maison Cohart. Approuvé.

Usine à gaz

Le Conseil autorise l'administration à négocier un marché au mieux des intérêts de la ville pour la fourniture des charbons à l'usine à gaz.

Le nouveau cimetière

Sur quelques observations présentées par l'autorité départementale le Conseil prend une nouvelle délibération dans laquelle il est stipulé que l'emprunt sera remboursé en 30 ans à partir de 1902 et qu'il sera gagé sur les ressources ordinaires de la ville.

M. Leplat demande qu'on active le plus possible la solution de cette question du nouveau cimetière, car il y a urgence. Il demande quand on commencera les travaux.

M. le Maire répond que les travaux commenceront dès que l'enquête d'utilité publique aura été faite. C'est afin de n'apporter aucun retard que le Conseil vient de prendre une nouvelle délibération.

L'incendie du Conditionnement

Le Conseil vote un crédit de 5,320 francs pour exécution de travaux de réparations au Conditionnement.

Un festival au Blanc-Seau

M. Cocheteux, conseiller municipal, sollicite un subside de 2,200 francs pour organisation d'un festival au Blanc-Seau, comme il y en a eu en en 1897 à la Croix Rouge. Ce crédit est voté sans aucune observation.

Union Tourquennoise

Cette société de gymnastique a l'intention d'organiser en 1899 un grand concours international de gymnastique sous le patronage de la ville.

Les frais s'élèveraient à 21,000 francs. Elle sollicite une subvention de même somme.

Renvoi aux commissions réunies des Finances et des Fêtes.

Travaux communaux

Il a été procédé à la réception de divers travaux de construction ou de pavage exécutés dans diverses écoles.

Bourse à l'Ecole des arts et métiers de Châlons

Le Conseil alloue une bourse à l'Ecole de Châlons en faveur d'un élève du lycée de Tourcoing.

Contentieux

Le Conseil autorise l'administration à ester en justice à propos d'une action intentée contre M. Felix Lorthiois pour fournitures de gaz.

Les livres de prix

Le Conseil homologue le cahier des charges pour la fourniture de livres de prix.

Caisse de retraite des sapeurs-pompiers

Le Conseil approuve la constitution d'une retraite de 200 fr. en faveur de M. Nutten.

Union sténographique

Cette association sollicite une subvention quelconque pour l'organisation d'un concours de sténographie. Renvoi à la demande à la commission des finances.

Pension à la veuve d'un brigadier de police

Il s'agit de la veuve de M. Olivier, brigadier de police. La commission des finances examinera la question.

Commissions permanentes

Il sera procédé à la prochaine séance au renouvellement des Commissions permanentes.

Remboursement d'une concession au cimetière

Sur un rapport de la Commission des finances, le Conseil approuve le remboursement de 86 fr. 83 à M. Rapicault-Carton, prix d'une concession trentenaire au cimetière.

Voitures cellulaires

Le Conseil est appelé à augmenter un prorata dans la dépense d'acquisition et les frais annuels de traction de la voiture cellulaire destinée au transfèrement des prisonniers à Lille. Cette augmentation est de 360 francs pour l'acquisition et de 880 francs pour les frais de traction.

M. Salembier demande que la voiture ne passe pas par Roubaix, puisque cette ville ne veut pas participer dans la dépense.

M. Masure fait remarquer que cette voiture cellulaire fera le voyage direct entre Tourcoing et Lille sans qu'il soit question d'itinéraire.

M. Dron, tout en désirant que les prisonniers soient transportés en voitures cellulaires, trouve que ces frais ne doivent pas incomber à la commune. Il ne s'explique pas pourquoi Roubaix a refusé d'intervenir dans la dépense.

M. Charles Loridant dit que Roubaix a refusé parce qu'il se charge seul du transfert de ses prisonniers.

M. Glorieux. — Mais on ne transporte les prisonniers que jusqu'à la gare.

M. Dron. — Mais il reste un point à vider : et les expulsés venant de Lille, les transférera-t-on encore en voiture. Il ne faut pas faire les choses à demi. Je demande qu'on étudie la question plus à fond.

M. Dron émet aussi l'avis que la question soit soumise à une commission intercommunale, puisque Roubaix et Tourcoing sont intéressés.

La question est renvoyée à la commission pour plus ample informé.

La course de fond de l' « Union Vélocipédique Tourquennoise »

Au nom des commissions réunies des finances et des fêtes M. Charles Loridant présente un rapport relatif à la demande d'un subside de 1,500 francs présentée par « Union Vélocipédique Tourquennoise » à l'effet d'organiser une course de fond.

Le rapporteur conclut à l'allocation de cette somme de 1500 fr., sous réserve de verser au Bureau de bienfaisance l'excédent éventuel de recettes.

M. Masurel-Leclercq réclame pour le Cyclist-Club Tourquennois.

M. Dron dit qu'il faudrait allouer le subside seulement aux sociétés fédérées qui se chargeraient d'organiser d'accord cette course de fond.

M. le Maire. — Nous nous trouvons en présence de demandes formées par deux sociétés, l'une l'Union Vélocipédique qui a fait ses preuves et l'autre le Cyclist-Club qui a moins de trois ans d'existence. Voilà pourquoi la Commission s'est prononcée pour la première.

M. Barbarie critique dans le but d'encourager la fédération entre les sociétés, il y aurait lieu d'engager les deux sociétés à s'entendre.

M. Salembien propose d'ajourner la question à la prochaine séance afin d'engager toutes les sociétés vélocipédiques à se fédérer pour l'organisation du concours.

Cet amendement est adopté à l'unanimité.

Etablissement d'urinoirs à la Croix Rouge

Sur le rapport de M. Masurel-Leclercq, le vœu de M. Lefebvre tendant à l'établissement de trois urinoirs à la Croix-Rouge est approuvé et le crédit de 2,800 francs nécessaire pour l'exécution des travaux est voté.

M. Glorieux demande qu'on adopte un modèle d'urinoirs dans lesquels on est à couvert en temps de pluie.

La pose de rails du chemin de fer Decauville

Le Conseil municipal reprend la discussion de cette question qui avait été appelée à la précédente séance.

M. Charles Loridant propose de rejeter purement et simplement la demande, tout en ayant du d'abord qu'il faudrait tenir la main à la stricte exécution de l'arrêté de l'arrêté.

M. le Maire. — De l'avis de M. l'agent voyer cantonal ces autorisations ne se refusent jamais. D'autre part, en accordant l'autorisation de poser ces rails on facilite plutôt le transport. La commission de la voirie était d'accord pour accorder cette autorisation.

M. Ducoulombier. — Ce n'est pas la voie Decauville, c'est M. Masquinier qui est visé. Nous devons favoriser le commerce et l'industrie et d'ailleurs il existe déjà ici des autorisations du même genre contre lesquelles on n'a jamais protesté.

M. Charles Loridant fait ressortir que c'est un transport continuel à travers la rue, ce qui constitue un danger permanent pour les enfants dans cette rue populeuse, alors qu'on n'y exerce pas sans doute une surveillance suffisante.

M. le Maire. — Mais si on ne passe pas avec des rails Decauville, on passera avec des tombereaux.

M. Senecat parle dans le même sens.

M. le Maire met aux voix la question de principe, c'est-à-dire : Y a-t-il lieu d'accorder l'autorisation?

Le scrutin par mains levées ayant été douteux, il est procédé au vote secret, malgré les protestations de M. Charles Loridant qui prétend que le vote est acquis.

M. Barbarie réclame le vote par appel nominal.

M. le Maire lui fait remarquer que le vote est commencé et il passe outre.

Alors MM. Charles Loridant, Leplat, Barbarie, Lefebvre, Dupuoy se retirent.

Au dépouillement du scrutin M. le Maire annonce douze bulletins seulement dans l'urne.

M. le Maire. — Il est souverainement triste de voir une question traitée dans ces conditions. Je propose donc de renvoyer le vote et la suite des travaux au mardi 7 juin et la séance est levée.

LILLE

L'Enseignement agricole. — *L'Officiel* publie un décret instituant, près du ministre de l'agriculture, un conseil supérieur de l'enseignement agricole. Sont nommés membres de ce conseil : MM. Jonnart, président de la Fédération des Sociétés agricoles du Pas-de-Calais et Tribou, ancien président de la Société des Agriculteurs du Nord.

Manœuvres de garnison. — Le 43e régiment d'infanterie et le 16e bataillon de chasseurs à pied ont traversé la ville vers deux heures du matin, vendredi, se rendant à Quesnoy-sur-Deûle, où ont eu lieu les manœuvres de garnison que nous avons annoncées.

Le retour a eu lieu vers midi par la porte de Gand.

Le 16e bataillon de chasseurs est rentré à la caserne Vandamme par la rue Grande-Chaussée, la Grand'Place et la rue Neuve. Les pas redoublés de sa fanfare avaient attiré sur son passage une foule de curieux qui l'ont accompagné jusqu'à la caserne.

La dislocation avec le 43e régiment s'était faite à la porte de Gand, les trois bataillons du 43e sont rentrés à une heure dans leurs casernes respectives.

Un escroc. — A la suite d'une enquête faite par M. Tillmard, commissaire de police du 1er arrondissement, les agents de sûreté Carpentier et Leclercq ont arrêté, mardi, à trois heures de l'après midi, rue de la Barre, un individu coupable de nombreuses et vulgaires escroqueries.

C'est un ancien détenu de la maison centrale de Loos qui, à l'aide d'un dossier complet de faux papiers au nom d'Oscar Gomez, âgé de 26 ans, originaire de Templeuve, a cru bon de se placer en qualité de concierge à l'école des Frères de la rue de la Monnaie.

Trompés par des certificats très élogieux qui semblaient émaner de personnes tout à fait honorables et qui n'étaient que des faux, les Frères l'ont accepté chez eux de bonne foi. Ils ont été trompés, comme ne le sont que trop souvent ceux qui emploient des domestiques.

Il y a une quinzaine de jours, le prétendu Gomez apporta à l'économe un télégramme dans lequel on lui annonçait la mort de sa mère. Naturellement on lui donna quelques jours de congé. Le télégramme, on le sut depuis, était faux et sa mère était bien vivante. Il profita de ses loisirs pour faire la noce.

Son système consistait à se dire domestique de M. le baron des Rotours et employé à son hôtel de la rue Ste-Catherine. Il exhibait de fausses lettres du député de la 2e circonscription de Douai et il se faisait servir, au compte de son prétendu patron, de la volaille et autres denrées.

M. Delebarre, rue de l'Hôpital-Militaire, 73, M. Hubert-Six, rue des Bouchers, lui ont fourni ainsi, l'un de la volaille, l'autre de la viande.

On ne sait trop ce qu'il faisait de ces victuailles. Plusieurs journaux ont dit qu'il se livrait à des festins *Aux quatre mendiantes*, place Jacques Louchart, en compagnie d'hommes et de femmes. Il y a fait plusieurs repas, dont un en compagnie de plusieurs hommes et femmes, mais jamais il n'avait de femmes avec lui. En tous cas ce n'est pas là que la volaille a été consommée, car ils n'y ont mangé qu'un poulet.

Le faux Cochez a fait un certain nombre d'autres dupes, surtout chez les cabaretiers, où non seulement il ne payait pas ses consommations, mais où il trouvait encore à emprunter de l'argent.

Il se disait aussi le frère d'un Père blanc d'Afrique. En cette qualité, il est allé chez un marchand d'ornements d'église, rue Esquermoise, et il l'a prié d'envoyer deux ostensoirs rue de l'Hôpital-Militaire, 78, disant que M. des Rotours en faisait cadeau d'un à son frère et que celui-ci devait faire son choix. A M. Delbarre, rue de l'Hôpital-Militaire, il avait fait le même conte. Il avait même ajouté que son frère serait très heureux de trouver la une chambre pour quelques jours.

On ne sait ce que l'escroc voulait faire des ostensoirs qui, du reste ont été rendus à leur propriétaire.

Il avait aussi commandé chez un restaurateur un dîner de 50 couverts pour M. des Rotours. Heureusement que les préparatifs n'ont pas été faits. Mais on se demande quel avantage le faux domestique pouvait bien tirer de cette fumisterie.

Enfin, il a été pincé parce qu'un des fournisseurs est allé chez M. des Rotours et que là on lui a dit qu'aucune commande de volaille n'avait été faite.

Plainte a été déposée à la police et l'individu a été déféré au parquet.

L'Institut Pasteur de Lille. — Par décret du Président de la République, l'Institut Pasteur est reconnu comme établissement d'utilité publique.

Les empoisonnements de la Madeleine — Nous avons dit que certaines personnes de la Madeleine s'étaient trouvées subitement malades après l'absorption de petit salé. Une trentaine de victimes ont été plus ou moins atteintes. Aujourd'hui, sauf complications improbables, elles sont toutes hors de danger.

L'évaluation des récoltes en terre au 10 mai. — *Nord.* — Blé d'hiver, 114 hectares; blé de printemps, 90; seigle, 98; orge de printemps, 96; fourrages annuels, 100; prairies artificielles, 100; prairies naturelles, 100; pommes de terre, 105.

Les apparences des cultures sont très bonnes surtout pour le seigle et l'avoine.

Pas-de-Calais. — Blé d'hiver, 109 hectares; blé de printemps, 75; seigle, 96; avoine de printemps, 95; orge de printemps, 60; fourrages annuels, 100; prairies artificielles, 102; prairies naturelles, 102; pommes de terre, 98

Les apparences des cultures sont très bonnes. Celle du blé de printemps est seulement assez bonne.

Concerts & Spectacles

La représentation du « Sursis » à l'Hippodrome. — Par suite de la coïncidence avec les fêtes du Vélodrome, la représentation du *Sursis*, par la troupe Achard est remise au mercredi 1er juin.

PETITE CORRESPONDANCE

L. V, 1898. — Non.

NORD

Waziers. — *Une explosion de mine.* — Jeudi, vers une heure et demie de l'après-midi, M. Alfred Fourmeaux, ayant pris de M. J.-B. Ducatillon, dit Bourrat une mine placée pour dégager une « cheminée » quand soudain une forte explosion se fit entendre.

Des ouvriers occupés non loin de là relevèrent M. Fourmeaux qui avait la figure ensanglantée et les mains assez grièvement brûlées, ainsi que M. Ducatillon, également brûlé à la figure et aux mains. Les deux hommes renversés au jour furent soignés par M. le docteur Lenne. Les brûlures ne sont pas graves.

Un accident mortel à Escaudain. — Un ouvrier mineur, Désiré Vanghelle, âgé de 26 ans, a été pris sous un éboulement. Le malheureux a succombé à l'asphyxie.

PAS-DE-CALAIS

L'accident des mines de Carvin. — L'éboulement dont nous avons parlé hier s'est produit jeudi à 6 heures du matin. Trois ouvriers ont été ensevelis : J.-B. Cuttiguel, 28 ans, célibataire ; Alexandre Charbonnier, 27 ans, marié, un enfant ; Edouard Fougnie, 34 ans, veuf avec trois enfants.

Ce dernier fut dégagé vers huit heures sans de trop grandes contusions; les autres n'ont pas encore été retrouvés.

Un père qui jette son enfant par la fenêtre. — La gendarmerie de Lievin vient de mettre en état d'arrestation le nommé Louis Facon, ouvrier mineur d'Audres, qui, à la suite d'une violente discussion avec sa femme, a jeté par la fenêtre son jeune enfant de deux ans.

Le bébé fut ramassé dans un état grave. Il a, croit-on, la colonne vertébrale brisée. Au moment de son départ pour la prison, ce père indigne a été hué par la foule.

BELGIQUE

Anvers. — *Une grave collision sur l'Escaut.* — Jeudi matin, une grave collision s'est produite à l'embouchure de l'Escaut entre le steamer anglais *Brotor*, allant d'Anvers à West-Hartlepool, et le steamer anglais *Kalvin*, allant à Newcaste-on-Tyne.

Le *Brotor* a beaucoup souffert : son étave est brisée ; quant au *Kalvin*, son gouvernail est brisé, la pompe est endommagée et l'hélice est cassée. Le *Brotor* a pu jeter l'ancre en rade de Flessingue.

Frameries. — *Les victimes de l'explosion de grisou.* — Les deux frères Letor, d'Eugies, ont succombé à leurs blessures dans la nuit de jeudi à vendredi.

On a remonté, vers onze heures et demie, le cadavre du nommé Joseph Lestarquy, scianneur.

Vendredi, le comte de Flandre à fait parvenir au gouverneur du Hainaut la somme de 2,000 francs pour être répartie entre les familles des victimes de la catastrophe.

Mouscron. — *Deux tentatives de vol.* — Des malfaiteurs se sont introduits la nuit de jeudi à vendredi, vers une heure, dans l'habitation de M. Camille Vandenbulcke, jockey et cabaretier à la Marlière. Ils sont entrés dans la maison après avoir pratiqué un trou dans le mur et fracturé un secrétaire qui ne contenait heureusement aucune valeur.

En voulant ouvrir une porte, les malfaiteurs mirent en mouvement une sonnerie électrique. Ce bruit leur fit prendre aussitôt la fuite.

— Une tentative analogue a été commise dans la même nuit chez M. Emile Bossut, propriétaire, demeurant rue de Courtrai. Les voleurs avaient escaladé la haie du jardin dont ils ont ensuite fracturé la porte ainsi que celle du poulailler. Mais comme M. Bossut n'était pas encore couché, il est probable que les malfaiteurs entendirent du bruit, car ils s'enfuirent sans pousser plus loin leurs investigations.

M. Vanfleteren a ouvert une enquête sur ces deux affaires.

— *Quatre vagabonds mis en arrestation à Mouscron.* — MM. Vanfleteren, commissaire-adjoint et Tiberghien, agent de police auxiliaire ont trouvé en; faisant une patrouille, la nuit du jeudi à vendredi, quatre personnes suspectes, couchées dans une cabane dépendant de la propriété de M. Mullier.

Ces personnes, parmi lesquelles se trouvait une femme, ont été conduites au bureau de police et traduites devant M. le juge de paix qui a condamné les trois hommes à cinq ans et la femme à deux ans d'internement dans une maison de refuge pour avoir été trouvés sans moyens d'existence et en état de vagabondage.

Ce sont les nommés Vannaezebrouck J.-B., né à Waermaerdre, âgé de 57 ans, ouvrier agricole; Merckx Charles-Louis, tonnelier, âgé de 44 ans, né à Bornhem; Devette Isidore-Emmanuel, ouvrier agricole, né à Saint-Nicolas, âgé de 46 ans, et Scheers Virginie, née à Zwyndrecht, âgée de 40 ans.

Ces trois individus, sans compter de nombreuses autres condamnations, ont déjà été condamnés : le premier à 3 internements, le second à 2 à 1 internements et le troisième à 17 internements dans une maison de refuge.

Menin. — *Adjudication partielle des travaux du chemin de fer vicinal Menin-Mouscron-Wacken-Courtrai.* — Jeudi, on a procédé à la Bourse des Métaux, à Bruxelles, à une adjudication partielle des travaux du chemin de fer vicinal de Menin-Mouscron-Courtrai-Wacken.

M. Fichefet, de Bruxelles, a été déclaré adjudicataire pour la somme de 333,000 francs.

Les travaux vont commencer incessamment.

— *Installation de M. l'abbé d'Artois, premier curé de l'église Saint-Joseph.* — Voici le programme des réjouissances organisées à l'occasion de l'installation de M. l'abbé E. d'Artois, curé de la nouvelle église du hameau des Baraques :

Dimanche 29 mai : A 8 heures du matin, la fête sera annoncée par la sonnerie des cloches et par des salves d'artillerie. Dans la matinée, auront lieu des concours de pinsons, de pigeons, ainsi que des jeux populaires. A 3 heures de l'après-midi grand carrousel vélocipédique, prix en espèces. A 5 heures festival pour harmonies, fanfares et orphéons suivi d'un concert donné sur le kiosque situé en face de la rue de Reckem. A l'issue du concert, ascension d'un ballon.

Lundi 30 mai : dans la matinée jeux populaires. A 3 heures un cortège se formera en face de l'église St-Vaast et conduira M. l'abbé d'Artois jusque son église. Plusieurs prix seront décernés aux sociétés qui y participeront. A 4 heures, salut solennel chanté par M. le chanoine Debrouwer, curé-doyen de l'église St-Martin, à Ypres.

A six heures, concert donné par la fanfare « L'Echo de la Lys ». — A neuf heures, magnifique feu d'artifice tiré par M. Mathias, rue de l'issue du feu d'artifice, grande retraite aux flambeaux. — Les habitants sont instamment priés d'arborer le drapeau national.

Tournai. — *Ballottage du dimanche 22 mai.* — On nous écrit :

« Les catholiques travaillent avec une ardeur qui nous semble de bonne augure, surtout dans les cantons de Templeuve et de Tournai. Nos hommes sont jour et nuit sur la brèche et ils ont l'espoir de l'emporter, car bien des socialistes ne voteront jamais pour les libéraux. D'autre part, bien des électeurs, petits commerçants, cultivateurs, ouvriers, comprennent de mieux en mieux qu'ils n'ont rien à attendre du parti libéral et des représentants libéraux qui ne pourraient guère leur être un appui auprès d'un gouvernement catholique et en présence de l'énorme majorité qui le soutient. »

Moorseele. — *Querelle de ménage, à coups de hachette.* — Les époux Honoré Lemahieu, charron à Moorseele, ne sont mariés que depuis trois mois, et l'accord ne règne pas souvent dans le jeune ménage. Jeudi dans la journée, le mari accusait sa femme d'avoir tenté de l'empoisonner.

Vers neuf heures et demie du soir, au moment où le mari allait se coucher, sa femme le poussa violemment et il fut jeté par terre; elle saisit une hachette qui se trouvait sous le lit et lui en porta un violent coup à la tête en lui faisant une profonde blessure au-dessus de l'arcade sourcilière gauche.

Le mari réussit à parer un second coup et s'enfuit; sa femme se mit à sa poursuite, mais elle n'a pu le rejoindre.

M. le docteur Bourgeois a prodigué ses soins au blessé. Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Menin.

LES 48 HEURES

Les partants. — Le service médical et d'ambulance. — Les communications. — Le programme de ce soir. — L'éclairage électrique. — Les favoris.

C'est ce soir, à six heures précises, que sera donné le départ de cette grande épreuve.

Quoi qu'on ait fait pour agrémenter le spectacle de cette épreuve, l'attention restera malgré tout concentrée sur la lutte acharnée et sans précédent par sa durée, sauf les six jours de New-York, que se livreront sur la piste les vaillants coureurs.

Et ce sera un moment émouvant que celui où retentira le coup de pistolet donnant le signal du départ de ce long voyage de 48 heures autour d'une piste au-dessus de laquelle planera sans cesse, comme glorieux stimulant, la Renommée attendant le vainqueur d'un pareil tournoi.

Tout est prêt.

Les partants

Dix-sept coureurs sur les quarante inscrits étaient déjà à la piste hier soir, et ceux qui sont annoncés pour ce matin font prévoir un champ de trente partants, ce qui constituera un record.

Le service médical et d'ambulance

Pour parer à toutes les éventualités à redouter dans une course d'aussi longue durée, un service médical et d'ambulance fonctionnera constamment pendant les 48 heures.

Huit docteurs de Roubaix et Croix ont bien voulu prêter leur concours à ce service, de sorte, qu'à chaque instant de la course les soins seront assurés aux coureurs victimes de défaillance ou tout autre accident.

Il ne faut pas oublier du reste que chaque coureur a pour le soigner au moins trois hommes quelquefois même huit et dix pour certains, qui se relaieront de jour et de nuit.

Les communications

La Compagnie des tramways organise des départs fréquents pendant toute la durée de la course. Aujourd'hui de cinq heures à minuit, demain de sept heures du matin à minuit et lundi de sept heures du matin à sept heures du soir.

Quant aux étrangers, les mesures sont prises à Lille et à Mouscron de même qu'à Croix pour le retour, pour assurer des départs réguliers et répondre à l'énorme affluence qu'on attend.

Le programme de ce soir

Rappelons que le départ a lieu à six heures précises. Les portes seront ouvertes à quatre heures precises. Le concert commencera à huit heures et les attractions énoncées défileront sur l'estrade de la pelouse, selon la marche de la course, de neuf heures à onze heures et demie.

L'éclairage électrique

Les essais d'éclairage électrique ont été faits hier soir d'une façon définitive et ont donné pleinement satisfaction.

Une surface pareille à celle du Vélodrome est difficile à éclairer comme en plein jour, mais les vingt grandes lampes à arc posées autour de la piste l'éclairent très bien et permettront de reconnaître tous les coureurs qui marcheront en pleine sécurité.

Les favoris

Comme nous l'avons dit hier, nous publions ci-dessous les portraits des grands favoris de la course. Il est évident qu'aucun pronostic certain ne saurait être fait dans une pareille épreuve, quand on a vu dans les six jours, en Amérique, un inconnu comme Miles battre des hommes de la valeur de Rivière.

Mais malgré tout, on peut croire que notre concitoyen Garin, bien entraîné, déclarant ne ressentir aucune fatigue de Bordeaux-Paris, se présente dans cette course d'endurance avec les plus grandes chances.

Il a évidemment affaire à de terribles adversaires, mais il est juste de dire qu'il est sur son terrain, qu'il sera constamment soutenu par les encouragements des Roubaisiens et cela est une grande force dans une épreuve où le moral doit jouer un grand rôle.

Les vœux de tous les Roubaisiens accompagneront Garin et s'il est victorieux, l'ovation qui lui sera faite à l'arrivée n'aura sans doute jamais eu de précédent.

Nous aurons sans doute, ce soir même, vers minuit, une ligne relative sur l'issue de la course, car il est certain que ces six premières heures vont donner lieu à une lutte continue et très vive entre les concurrents qui vont profiter du début pour tâcher de prendre des kilomètres d'avance.

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

UNION VÉLOCIPÉDIQUE ROUBAISIENNE. — A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, excursion de 2 jours, le journée: dimanche, à 3 heures du matin, départ pour Gand; à 9 h. embarquement sur le yacht *Lorel*, qui effectuera le circuit Gand, Termonde, Anvers, Bath, Terneuzen et Gand. Rentrée à Gand à 10 h. du soir.

2e journée: lundi, visite de la ville de Gand et de ses monuments historiques. Réception chez M. le capitaine propriétaire du yacht. A 5 h. retour sur Roubaix en machine.

N. B. — Les repas du dimanche seront pris à bord et en cours de route.

LA WHITWORTH

Cette machine reste toujours la grande marque universellement incontestée. Cette année comme les années précédentes, on a apporté à ses modèles des perfectionnements qui la tiennent toujours à la tête du progrès.

WHITWORTH a évité de tomber dans les errements de tant de fabriques de cycles qui sacrifient tout au bon marché.

WHITWORTH est une des rares fabrications qui a voulu conserver sa qualité.

Agent : **LEMPIRE**, 16 ter, Boulevard de Paris, à Roubaix.

Pour les fêtes de Pâques les excursionnistes ont affiué à la maison de cycles Clément. Pour la Pentecôte ce sera même affluence, car il n'y a pas de bicyclette plus avantageuse que le n° 2 à 275 fr. que tout le monde peut voir chez Mme veuve Couvreur et Debeuf, Roubaix. 33380d

De tous les pneumatiques le Dunlop reste le plus estimé et le plus répandu grâce à ses qualités de vitesse et de durabilité. Vous pouvez cet égard demander tous renseignements à M. L. Dupire, à Roubaix. 33381d

On ne saurait trop le répéter il n'y a pas de machine de luxe plus belle que la Humber, la célèbre marque à laquelle on a en vain essayé d'égaler la réputation. Avis aux amateurs. 30s75d

SPORT PÉDESTRE

LA COURSE PÉDESTRE PARIS-ROUBAIX. — M. Joseph Deroubaix, ancien café Lyon, boulevard de Paris, informe les intéressés de la course pédestre de Paris à Roubaix qu'ils seront renseignés chez lui des résultats pendant les fêtes de Pentecôte. Les coureurs qui arriveront chez lui au contrôle la nuit de lundi à mardi prochain, y trouveront ce dont ils auront besoin.

Les résultats des grandes courses vélocipédiques parviendront également chez M. Deroubaix tous les dimanches.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — La société Le Pigeon Courageux, établie chez M. Henri Mullier, près de l'octroi de l'Epeule, rappelle aux amateurs dont le pigeonnier est situé dans un rayon de six kilomètres (clocher de Saint-Martin pris comme centre) son grand concours de Chantilly dimanche prochain 29 mai. 500 francs de prix d'honneur. Mise exceptionnelle 2 francs dont un franc pour prix et un franc pour frais. Inscription samedi 28 courant de 3 à 7 heures. — Avis. Les amateurs n'ayant pas de colombiers, peuvent en faire la demande pendant l'inscription.

— L'Union Fédérale informe les amateurs qu'elle fera tous les mardis un dressage sur Chantilly, à raison de 15 centimes par pigeon. La mise en paniers se fera la veille de 4 à 7 heures du soir aux sièges suivants : Denis-Desfontaines, rue de Tourcoing ; Termeulen-Krabansky, rue de l'Alma ; Victor Carrette, rue du Grand-Chemin ; Pierre Losfeldt, au Blanc-Seau.

— Concours de Clermont, organisé par la Fédération Roubaisienne et donné au siège du Pigeon Redoutable, chez M. Gustave Vangoethem, rue Descartes, fort Stoen.

— L'Union Fraternelle organise un concours sur Clermont chez M. Olivier, rue de la Basse-Masure.

— L'Avenir du Tilleul organise un concours sur Chantilly, au siège de la société, au Pigeon Messager, établie chez M. Lemarchand, rue du Tilleul, 1 8. A chacun de ces concours, il y aura 4 9 francs de prix d'honneur et un régulateur. Inscription et mise en paniers le samedi 28 mai, de 4 à 7 h. du soir.

— Le Syndicat roubaisien a l'honneur d'informer ses adhérents que le dressage d'Arras sera supprimé le lundi de la Pentecôte.

TOURCOING. — La société colombophile le « Pigeon Noir », établie chez Louis Duquesne, rue de la Malcence, 100, donnera le lundi 30 mai 1898, un concours sur Chantilly, pigeonnier situé dans un rayon de 7 kilomètres. 100 francs prix d'honneur répartis en 20 prix de 5 francs au 20 premiers pigeons. Mise 1 fr. 55 bague comprise. Pigeons d'essai à 10 centimes. Poulets à 5 centimes par 20 inscriptions. Poules à 1